



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal

SPRINTER CCC

3, 4 & 5 mai, 2024



DogShow.caTM

(Inscriptions limitées)

HORAIRE & JUGES

Vendredi, le 3 mai 2024 Soir	Samedi, le 4 mai 2024 Jour	Dimanche, le 5 mai 2024 Jour
Course #1 # Événement 2420225279	Course #3 # Événement 2420225282	Course #5 # Événement 2420225285
Course #2 # Événement 2420225281	Course #4 # Événement 2420225284	Course #6 # Événement 2420225287

Les inscriptions sur Dogshow.ca ouvrent 1 mois avant la date de la compétition.

Les inscriptions ferment à 11h59, 2 lundis avant l'événement ou lorsque la limite d'inscription est atteinte.

LOCATION ET SPÉCIFICATIONS

- Cette compétition sera tenue chez GUIDES CANINS, à l'extérieur, 1200A montée Poirier, Saint Lazare, J7T 0L7. www.guidescanins.com/installations/directions/
- Liste des options d'hébergement et de restaurants: <http://www.guidescanins.com/concours/competition-du-printemps/>
- Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil. Conditions sur le terrain: piste de sable avec un peu de gazon, non clôturé, à l'écart de la route. Nous utilisons une machine à leurre en boucle continue avec sacs de plastique.
- Cette compétition sera tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).

ÉLIGIBILITÉ

- La participation à une course SPRINTER est ouverte à tous les chiens de race pure et croisée d'au moins 12 mois qui sont: Individuellement inscrits au CKC, qui ont un numéro d'enregistrement d'événement (ERN), qui ont un numéro d'événement de performance (PEN), qui ont un numéro de certificat divers (MSC) s'il appartient à une race répertoriée par le CCC, qui ont un numéro de compagnon canin (CCN) s'il s'agit d'une race mélangée, qui ont un numéro d'enregistrement (TCN) s'il sont éligible à l'enregistrement - des frais sont requis.
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CCC.
- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus. Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

INSCRIPTION, FRAIS & PAIEMENTS

- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers et acceptent les règlements qui régissent les concours du CCC.: www.ckc.ca.
- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Les inscriptions sont limitées à 100 inscriptions par événement de jour et 60 inscriptions par événement de soir.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents.
- Un chien ne peut participer qu'une seule fois par événement. Les chiens courent seuls.

- Les inscriptions coûtent 28\$+tx/course (instinct inclus) avant la date de fermeture des inscriptions.
- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 37\$+tx/course
- Des frais supplémentaires de 10,50\$ par chien par course seront ajoutés aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien sur le formulaire d'inscription.
- Une amende de 20\$/course sera imposée à un propriétaire pour avoir un chien en liberté sur la piste pendant la course.
- Les inscriptions pour exhibition seulement (FEO) ne sont pas acceptées.
- Les chiens en pauvre condition physique, les chiens avec des boiteries, les femelles en chaleurs ne peuvent pas participer à la course. Les femelles en chaleur ne sont pas autorisées sur les lieux de compétition pendant la compétition.
- Les chiens absents à l'appel seront retirés et les frais d'inscription non remboursés. Les manieur doivent utiliser une laisse pour amener leur chien à la ligne de départ. Les muselières peuvent être utilisées. Si aucune muselière n'est disponible, il faut deux personnes pour attraper le chien. Les chiens peuvent porter des colliers plats et simples sans médailles ni attaches.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur, dont le chien ou lui-même est blessé, obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de l'ouverture de l'enregistrement de la première journée du test.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.

DÉROULEMENT

- Un courriel d'instructions générales et les ordres de passage seront envoyés le mercredi avant l'événement.
- Les manieurs doivent prévoir un déclencheur et un receveur; Amenez un ami ou demandez à un autre manieur de s'entraider. L'équipe de GUIDES CANINS ne serait pas disponible pour aider à tenir les chiens. Si votre chien est très fort et qu'il possède un comportement de proie intense, vous voudrez peut-être amener 2 amis.
- Tous les chiens devraient être présents pour les présences (roll call) pour chaque événement pour vérifier des boiteries et les chaleurs..
- Un ruban sera remis à chaque équipe obtenant un score de qualification avec les points inscrit en arriere. Des rubans de titre seront attribués pour chaque titre pour l'événement. S'il vous plaît laissez-nous savoir si un titre est une possibilité pour vous!
- Les résultats seront affichés sur place et sur le site web, dès que possible après la fin des épreuves.

POUR VOTRE INFORMATION

- Exécutif du Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Présidente du comité du concours: Julie Sansregret
- Secrétaire du concours: Diane Rockburn 3145 Sainte Angelique, Saint Lazare, QC J7T 2K4
- Opérateur de leurre Martin Hogue
- Officiel de départ Marie-Pier Rochefort
- Chronométreurs Chelsea Du Jardin, Isabelle St-Martin
- Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 5397 Eglinton Avenue W. Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- Directeur du Québec: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- Représentant du sprinter au Québec: Myriam Parent, 584 Paul-Eluard, Québec, QC G1C 5M6
- Vétérinaire: Centre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- C'est la responsabilité du club organisateur du concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal

SPRINTER CKC

May 3, 4 & 5, 2024



DogShowTM.ca

(Limited registrations)

Schedule & Judges

Friday, May 3rd evening	Saturday, May 4 2024 day	Sunday, May 5 2024 day
Run #1 Event #2420225279	Run #3 Event #2420225282	Run #5 Event #2420225285
Run #2 Event #2420225281	Run #4 Event #2420225284	Run #6 Event #2420225287

Registration opens on dogshow.ca 1 month before the date of the competition.

Registrations close at 11:59 p.m. 2 Mondays before the event or when the limit is reached.

LOCATION AND SPECIFICATIONS

- This test will be held at GUIDES CANINS 1200A montée Poirier, Saint-Lazare, outdoors
- <https://www.guidescanins.com/en/facilities/#directions>
- Lodging & food accommodation: <https://www.guidescanins.com/en/> under the Trial section.
- The event will take place rain or shine. Field conditions : sand track, not fenced, away from road.
Equipment used: Continuous loop lure with plastic bags.
- It will be held according to the regulations and sanctioned by the Canadian Kennel Club (CKC).

ELIGIBILITY

- SPRINTER participation is open to all purebred and mixed breed dogs at least 12 months of age that are individually registered with the CKC; or have an Event Registration Number (ERN); or have a Performance Event Number (PEN); or eligible for registration with the CKC; or have a Miscellaneous Certificate Number (MCN) if it belongs to a CKC listed breed; or have a Canine Companion Number (CCN) if it's a mixed breed
- Dogs that are foreign-born and owned who enter Canada for the sole purpose of competing in CKC events do not require a CKC registration number, but do require an Event Registration Number (ERN). This must be applied for within 30 days of entering a CKC event.
- An annual non-member participation fee for awards and titles will be charged to a Canadian non-member of CKC. The fee will match the ERN fee. In order to protect the award/titles earned, the non-member will have the choice either to become a CKC member or to pay the non-member participation fee. Failure to comply within 30 days of notification will cause all awards and titles to be canceled. These fees apply only for dogs wholly owned by non-CKC members and are not applicable to CKC members.

REGISTRATION, FEES & PAYMENTS

- Competitors, through the submission of entries, acknowledge that they know the CKC rules. www.ckc.ca.
- Entries are limited. We reserve the right to refuse any entry. The evening runs are limited to 60 competitors per event, the day runs are limited to 100 competitors per event.
- In the event that the entry limit is reached before the official closing date, an Alternate List will be compiled in the order received. Alternate dogs will be allowed to run in the place of any absent dogs.
- A dog may enter only once per event. Dogs run as singles.
- Each sprint will cost \$28+tx/run before the closing date.
- It will be possible to register after the closing date, if there is still room. The cost for late entries will be \$37 +tx/run
- The price for listed dogs will be : \$ 10.50/run
- There will be a \$20.00/run fine for a loose dog on the track while a run is in progress.
- For Exhibition Only (FEO) entries are not accepted.

- Females in season and dogs in poor body condition cannot enter. Females in heat are not allowed on the competition site during the competition.
- Dogs that miss roll call will not be allowed to run and their entry fee will not be refunded. Handlers must use a leash to bring their dogs to the start line. Muzzles can be used. If a muzzle is not available two people can be used to catch the dog. The dogs can wear a flat collar with no tags.
- There shall be no refunds, cancellation or changes after the closing date or in the event a dog and/or handler are dismissed from competition regardless of the reason for such a dismissal or in the event of inclement weather.
- Participants canceling before the closing date will obtain a refund.
- A refund will be issued for bitches that come into heat or dogs and/or handlers that are injured, providing that they send a doctor or a veterinarian note and that the trial secretary is advised at least 24 hours before the time of the registration of the first day of the test.
- Any refund issued will be minus a 10% administrative fee.
- A \$20 fee will be charged for NSF checks and refused credit cards.

PROCEDURE

- An email with general instructions and running orders will be sent the Wednesday before the event
- Handlers need to arrange for a releaser and a catcher; bring a friend, or ask another handler to help each other. If your dog is very strong and has intense prey drive, you may want to bring 2 friends.
- All dogs must be present for Roll Call (before each event) to be checked for lameness and bitches in season. Handlers meeting will follow completion of the 1st roll call.
- Ribbons will be given out at the end of each run with the points on the back. Title ribbons will be awarded for each title for Event. Please let us know if a title is a possibility for you!
- The results will be posted on site and sent by email at the end of the day.
- Results will be published on site and also on the website, as soon as possible at the end of the events.

FOR YOUR INFORMATION

- Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal executives: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secretary Myriam Ruel, Treasurer: Katherine Stead
- President of Event committee: Julie Sansregret
- Event Secretary: Diane Rockburn, 3145 Sainte Angelique, Saint Lazare, QC J7T 2K4
- Lure Operator Martin Hogue
- Starters Marie-Pier Rochefort
- Timers Chelsea Du Jardin, Isabelle St-Martin
- CKC Director: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 5397 Eglinton Avenue W. Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- CKC Québec Director: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- CKC Québec Sprinter Representative: Myriam Parent, 584 Paul-Eluard, Québec, QC G1C 5M6
- Veterinarian: Centre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- It shall be the duty and obligation of the trial giving club to see that a judge, club official, volunteer or any participant at an event held under these rules is not subject to indignities of any kind. The Event Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the CKC shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.